



REGLEMENT DU TOURNOI NOCTURNE VETERANS du BACOU
Doubles et mixtes

1. Le tournoi semi-nocturne est ouvert aux joueurs Vétérans de la ligue Nouvelle Aquitaine et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA.

Le 06 MAI 2023 salle JANICOT COUZEIX 87270
(Près du collège et du centre culturel)

Il est autorisé sous le n° 2203755

2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.

3. Le Juge Arbitre du tournoi est **Mme Géraldine BOURDACHE – DESVAUD**

Le GEO : GERMAIN Marie

Les décisions du Juge arbitre sont sans appel.

Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.

4. Tout participant doit être en règle avec la FFBA, être en possession de sa licence 2022/2023 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.

Le tournoi est ouvert aux vétérans. V1 à V7+

R6/D7/D8/D9/P10/P11/P12/NC

5. La date limite d'inscription est fixée au **25 avril 2023**. Confection des tableaux le 27 avril

Les droits d'engagement sont de **15€** pour un tableau, **17 €** pour deux tableaux.

Dont 2€ par participant sont reversés à la FFBA.

Les inscriptions sont à envoyer à :

Mme Leroux Patricia : 4 chemin des mésanges la garde 87270 Couzeix.

Avec un chèque joint à l'ordre du BACOU

ou par mail...patmagic.labphoto@laposte.net.

Aucune inscription ne sera possible par téléphone.

Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.

6. Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux.

Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série.

7. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X.

Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire.

Dans la mesure de ses possibilités, et en priorité, dans la série équivalente au tableau où le joueur est déjà inscrit, si celui-ci est effectivement inscrit dans un autre tableau.

Cette décision sera sans appel.

8. La compétition se déroulera en poule unique de 4 ou 5 au CPH...**limitée à 60 joueurs.**

9. Une convocation sera adressée aux responsables du club par courrier ou par mail de

Préférence quelques jours avant la date du tournoi qui transmettra aux joueurs inscrits.

Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

10. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif.

Tout joueur doit être présent 35 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

11. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

12. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

13. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque.

Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain.

Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

14. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au dessus du terrain est compté let au service, faute en cours d'échange.

15. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

16. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les YONEX AS20 pour les classés, et le MAVIS 370 pour les NC. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

17. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

18. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

19. Tous les matchs seront auto-arbitrés.

20. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (**27 avril 2023**) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives.

21. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.

22. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

23. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

24. Une buvette sera à votre disposition au club house et terrasse.